

Déclaration Liminaire des élus de Solidaires Finances Publiques au CTL du 16 novembre 2015.

Monsieur le Président,

Suite aux attentats de Paris de vendredi, le chef de l'Etat a annoncé un *deuil national* de trois jours, qui a commencé le 15 novembre et nous nous sommes demandés si l'administration devait maintenir la tenue des réunions institutionnelles.

En cette période de deuil national, nous ne pouvons qu'exprimer notre sidération, notre tristesse et notre solidarité avec les victimes et leurs proches après les attentats .

Après cette période de deuil, il faudra se poser la question des moyens des services de l'Etat qui ne sont plus en capacité de faire face à l'ensemble de leurs missions.

Après l'ouverture des frontières en 1991 et la libre circulation des personnes et des marchandises, comment une brigade de surveillance des douanes à Auxerre avec des effectifs régulièrement supprimés peut-elle continuer à assurer ses missions avec efficacité ?

Après les différentes fusions ou restructurations des services de renseignements (RG, DST, puis DCRI et enfin DGSI depuis 2014), comment les services de la sécurité intérieure qui regroupent moins de 5 agents et qui doivent intervenir sur l'Yonne et la Nièvre peuvent concourir efficacement à la prévention et à la répression des actes de terrorisme et participer à la surveillance des individus et groupes d'inspiration radicale susceptibles de recourir à la violence ?

Depuis des années, la DGFIP est dans l'œil du cyclone de tous les gouvernements: 32000 emplois en moins depuis 2002, 1200 trésoreries fermées, des réformes de structures en permanence, des missions remises en cause et des conditions de vie au travail qui se détériorent avec des pertes de repères dans le travail ainsi que du mal être qui s'accroît de jour en jour.

Concernant les suppressions d'emploi pour 2016, le couperet est tombé la semaine dernière avec l'annonce de 12 emplois en moins pour la DDFIP 89 (+ 1 AFIP, - 1 IDIV, - 8 B (dont 1 géo), - 4 C).

A côté de cela, l'absence totale de reconnaissance financière et la baisse des plans de qualification (tableau d'avancement, liste d'aptitude) ne font qu'accroître le sentiment de laisser pour compte pour les agents de notre département.

Solidaires Finances Publiques a toujours porté les revendications des agents et les a défendues sur tous les plans.

Mais aujourd'hui, avec la mise en place de l'aménagement des structures et du réseau (ASR) et du Pôle de Contrôle des Revenus du Patrimoine (PCRP), ce sont de nouvelles réformes en perspective.

Au-delà des discours sur l'adaptation du réseau qui serait inéluctable, d'une nouvelle forme de service public qu'il faut mettre en place, c'est tout simplement une politique massive de suppressions d'emplois qui se décide.

Les faits sont là: chaque fusion, chaque restructuration, chaque regroupement a toujours eu pour but de faire disparaître des emplois.

Les agents ont bien perçu la finalité de cette réforme. Emplois en moins, missions remises en cause avec perte de repères professionnels...

Solidaires Finances Publiques réaffirme avec fermeté son attachement au maintien du réseau. Ces fusions et ces réorganisations ne sont en réalité que l'aboutissement d'une politique systématique et délibérée de destruction du réseau.

C'est le prolongement de la démarche stratégique, voulue et amplifiée par notre Directeur Général, pour répondre à l'unique volonté de réduction budgétaire à la DGFIP imposée par le gouvernement.

A terme, c'est l'Anéantissement des Structures et du Réseau et non son aménagement qui sera effectif.

Solidaires Finances Publiques a porté les revendications des agents sur tous ces sujets en groupes de travail et réunions paritaires tant au niveau national que local.

Or, il s'avère que ce dialogue est purement formel: notre présence au comité technique devient un alibi pour faire croire qu'il y a un dialogue social même si notre vote est «contre».

Pour illustrer tout cela, l'avis du CHSCT sur les conséquences des réorganisations devrait être un élément éclairant les discussions et les votes lors des CTL, comme le prévoit l'article 57 du décret. Cependant le CHSCT ne se réunissant que dans 2 ou 3 mois, cela prouve bien que vous n'avez que faire de notre avis.

Vous inscrivez l'adaptation du réseau et des structures à l'ordre du jour des CT uniquement parce qu'il est un passage obligé prévu par le décret de 1982.

La preuve en est, avec la mise en place du PCRFP : la concertation avec les services concernés n'a pas lieu en amont et le projet élaboré par la direction est soumis pour validation à ce comité technique.

Solidaires Finances Publiques considère qu'il aurait été souhaitable qu'un protocole régissant les relations entre services et définissant les compétences de chacun dans le cadre de la mise en place du PCRFP soit élaboré et discuté lors de ce CTL (peut-être que ce protocole nous sera présenté lors d'un prochain CTL...).

S'agissant des fermetures des Trésoreries d'Aillant-sur-Tholon et Ancy-le-Franc, nous regrettons votre décision de ne transférer aucun emploi sur les SIP de Tonnerre et de Joigny. Ne pas tenir compte du transfert de charges (impôts courants et RAR), c'est accroître les difficultés que connaissent déjà ces services.

En l'absence de véritable dialogue social, Solidaires Finances Publiques a décidé d'appeler à boycotter au niveau national et local de nombreuses instances paritaires.

La Direction Générale a délibérément convoqué le 18 novembre, un mercredi, un CTR qui va entériner les 2130 suppressions d'emplois à la DGFIP et les 12 emplois à la DDFIP 89.

Ce même jour, Solidaires Finances Publiques, tout comme la CGT et FO, avaient appelé les personnels à la mobilisation et à la grève pour exiger d'autres choix pour la DGFIP en matière d'emplois, de moyens budgétaires, de reconnaissance du travail et de règles de gestion.

Nous prenons la mesure du contexte actuel et du choc que ces attentats inqualifiables ont provoqué tant dans l'opinion public que parmi les agents des Finances Publiques, en conséquences nos organisations syndicales ont décidé de reporter à une date ultérieure la journée de grève du 18 novembre.

Pour terminer, nous en avons assez de cette parodie de dialogue social et Solidaires Finances Publiques 89 s'associe pleinement à cette position et boycottera également un certain nombre des réunions institutionnelles à venir.

Notre position, bien sûr, sera liée à l'évolution du dialogue social au sein de la DGFIP et de notre DDFIP

Les représentants de Solidaires Finances Publiques 89 au CTL : Nadine ROGER, Michèle LEVESQUEAU, Pascal AUGÉAT-MALTER, Hassan LARIBIA, Jean-François DURET